

Aux Parents des Elèves
de la classe de 2de Bac Pro NJPF
(Nature Jardin Paysage Foret)

Chers Parents,

La rentrée de la prochaine année scolaire 2019/2020 aura lieu le

RENTREE MARDI 03 SEPTEMBRE 2019

Vous trouverez :

- 1 Liste des Pièces à renvoyer pour le 20/08/2019,*
- 1 Fiche Fournitures scolaires et Equipement,*
- 1 Dossier comptable*
- 1 Fiche d'information sur l'Internat*
- 1 Fiche Stage*

8 h 30

Accueil des Internes pour déposer leurs affaires

9 h à 10 h

Pour tous (parents/élèves) : Réunion générale d'information. La présence des élèves est obligatoire

Pour les élèves uniquement

10 h 00 à 12 h 00.

Accueil des élèves par le Professeur Principal dans leur salle de classe. Remise emploi du temps et présentation formation

12 h 00

Repas des élèves Demi-Pensionnaires et Internes

13 h 15 à 15 h05

Reprise des cours

à partir de 17h00

Information réservée aux élèves Internes

Reprise des cours normalement selon emploi du temps le Mardi 3 Septembre de 13h15 à 15h05

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir dans votre Etablissement le **03 Septembre** prochain, en vous souhaitant d'agréables vacances familiales et restant à votre disposition pour des renseignements complémentaires, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Thierry QUERE
Directeur



* Pour information l'Etablissement est fermé du 24/07 au 20/08/19

INFORMATION SUR LA RENTREE

*** Accueil des Familles**

Les Elèves Internes sont accueillis par les Personnels de la Vie Scolaire à l'internat garçons ou l'internat filles pour leur installation.
Un état des lieux sera effectué.

*** Réunion Générale d'Information**

Le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire, les Professeurs Principaux réunissent les Elèves et leurs Parents pour une information générale sur l'Etablissement, la rentrée, les grandes options éducatives et pédagogiques, la vie dans l'Etablissement.
Suivra un échange questions-réponses.

*** Accueil des Elèves (sans les Parents) dans leur salle de classe par le Professeur Principal**

Présentation de l'année scolaire : caractéristiques de la formation, objectifs, exigences, méthodes de travail, remise de l'emploi du temps, distribution des livres, information sur les livres numériques...

Contact internet avec la Vie Scolaire
vie-scolaire.miramas@cneap.fr ou tel 06.08.43.36.95

INTERNAT

Les Pensionnaires devront se munir de l'équipement suivant :

- 1 paire de draps (+ une paire de rechange),
- 1 alèse obligatoire
- couvertures ou couette (lit de 0,90),
- traversin ou oreiller,
- 1 sac à linge sale,
- Papier toilette + mouchoirs en papier.

Pour information : A chaque départ de vacances, les chambres doivent être entièrement vidées.

Leurs effets personnels comprendront une paire de pantoufles, du linge de toilette (gants et serviettes) y compris papier toilette, nécessaire de toilette, un équipement de sport (short, tennis, survêtement) qui doivent être régulièrement entretenus. Pour faciliter le contrôle (et la conservation) de ces articles, ceux-ci seront marqués au nom entier de l'élève.

LISTE DES PIÈCES A RENVoyer POUR LE 20/08/2019

- 1 chèque du montant de la première mensualité correspondant au statut de l'élève à l'ordre du LEAP Fontlongue selon dossier comptable,
- 1 chèque de 110 euros pour les internes non encaissé (*sauf dégradation*),
- le dossier de demande de bourse pour les élèves pouvant en bénéficier.
- 1 chèque de 105 euros pour la caution des livres non encaissé **pour les classes de 1^{ère} et Tles Bac Pro et Tle STAV. Ne sont pas concernés les classes de 2de, 1^{ère} Générale et 1^{ère} STAV**

LIVRES SCOLAIRES 2019/2020

Les livres sont subventionnés par le Conseil Régional ; ils seront prêtés par l'établissement **pour les classes de 1^{ère} et Tles Bac Pro et Tle STAV.**

Ne sont pas concernés par les livres toutes les classes de 2de, les 1^{ère} Générale et 1^{ère} STAV

Pour ceux concernés :

Vous devrez pour cela avoir réglé **IMPERATIVEMENT** une caution de 105 euros à l'ordre du LEAP FONTLONGUE.

Ce chèque vous sera restitué en fin d'année scolaire lorsque votre enfant aura rendu tous ces livres et si vous êtes à jour des frais de scolarité.

Si votre enfant a perdu ou abîmé un ou plusieurs manuels durant l'année, nous procéderons ainsi :

- Pour l'usure d'un livre (couverture abîmée, écritures sur des pages, ...) : nous préleverons 50 % du prix du livre neuf sur votre caution, ou la valeur du livre si l'usure rendait le manuel inutilisable.
- Pour la perte d'un livre : nous préleverons la valeur du livre sur votre caution.

* Chaque élève est responsable de ces livres : il est obligatoire de noter son Nom à l'intérieur du livre dans l'emplacement prévu.

Attention : les livres ne seront pas distribués si nous n'avons pas votre chèque.

☒ Penser de renvoyer toutes les pièces manquantes au dossier d'inscription

FOURNITURES ET EQUIPEMENT
NECESSAIRES AUX ELEVES

2nde Professionnelle « Nature Jardin Paysage Forêt »

<i>Tous Modules</i>	Une trousse complète, des copies simples et doubles , quelques crayons de couleur et des pochettes plastiques.
<i>EG1 Français</i>	1 cahier grand format ou 1 classeur grand format avec des pochettes plastiques
<i>EG1 ESC</i>	1 cahier 24 x32- 50 pages
<i>EG1 Economie</i>	1 grand cahier
<i>EG1 Histoire Géo.</i>	1 cahier grand format+1 porte-vues+1 répertoire format maxi A5
<i>EG2 Anglais</i>	1 cahier 24 x 32 + pochettes plastiques+dictionnaire anglais/français
<i>EG3 EPS</i>	1 tenue de sport
<i>MG4 Mathématiques/Scs phys</i>	1 classeur souple (dos 2 cm) 4 anneaux avec intercalaires+1 chemise à rabats+1 calculatrice : Casio graph 35 +E (modèle I ou II)+1 règle graduée (20 ou 30 cm)+ feuilles perforées A4 simples et doubles (50 de chaque)
<i>Informatique</i>	1 porte-vues
<i>Machinisme</i>	1 cahier de travaux pratiques grand format, quelques feutres et une clé USB
<i>Modules Professionnels</i>	1 grand classeur épais + 1 support de notes +1 crayon de chantier
<i>Herbier</i>	1 grand classeur + pochettes plastiques
<i>Biologie EPI</i>	1 grand cahier + de la colle+ ciseaux+1 stylo 4 couleurs

LES STAGES EN 2nde Professionnelle « Nature Jardin Paysage Forêt »

Les stages font partie intégrante de la formation et ont un caractère obligatoire pour l'obtention du diplôme.

- **Périodes :** elles sont définies par avance et ne peuvent être modifiées, sauf cas de force majeure, après accord de la Coordinatrice.

1^{ère} période : du 24/02/20 au 06/03/20 inclus
2^{ème} période : du 15/06/20 au 03/07/20 inclus

- **Choix du lieu :** les stages peuvent être effectués « dans une entreprise ou un service de collectivités locales de l'un des secteurs des travaux paysagers, de la forêt ou des espaces naturels et ruraux, voire dans une entreprise combinant plusieurs de ces secteurs. » (Référentiel de formation 2nde NJPF).

ATTENTION : les services municipaux demandent un délai variable pour acceptation d'un stage, parfois jusqu'à deux mois. Il est indispensable de faire la demande pour la fiche d'entente préalable.

- **Importance du travail à réaliser suite aux stages :** les élèves devront établir des fiches (activités et contextes) suite à leurs stages. Ces documents serviront de support à un examen oral, coefficient 3, évalué par un jury extérieur à l'établissement, comptant pour l'obtention du BEPA.
- **Démarche :**
 1. Faire remplir les fiches d'entente préalable de stage par les entreprises ou organismes.
 2. Remettre ces fiches complétées et signées au Professeur Principal **le jour de la rentrée scolaire ou au maximum avant la fin du mois de septembre.**
 3. Après validation du choix des lieux de stages, les élèves recevront trois exemplaires de conventions de stage, pour chacun des lieux de stage. Ces documents seront à remplir et à signer par la famille et les structures de stage, puis retournés au Professeur Principal pour signature du Chef d'établissement. L'ensemble des conventions devra être en règle avant les congés de Noël.
 4. Le Professeur Principal rendra alors aux élèves deux exemplaires de chaque convention : un à conserver par la famille, l'autre à remettre au maître de stage dès le premier stage.

Ophélie Massey
Coordinatrice BAC PRO AP

NOM DE L'ELEVE :

Classe de Seconde Professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt

FICHE D'ENTENTE PREALABLE AU STAGE EN ENTREPRISE
Avant signature de la convention de stage

A faire remplir par l'entreprise et à remettre au Professeur Principal
Le jour de la rentrée scolaire

Dates de stage :

1^{ère} période : du 24/02/20 au 06/03/20 inclus
2^{ème} période : du 15/06/20 au 03/07/20 inclus

RAISON SOCIALE ET ADRESSE :

PRINCIPALE ACTIVITE :

NOMBRE DE SALARIES :

TRAVAUX ENVISAGES POUR LE STAGIAIRE :

Conduite éventuelle d'engins : oui - non

LIEU DU STAGE :

Date et signature de l'entreprise :